43e ANNEE. — N° 7. *Publication mensuelle.* JUILLET 1949.

Organe du CERCLE PÉGASE
SOCIETE ROYALE — FONDE EN 1906
ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF
Affilié à la FEDERATION BELGE DU CYCLOTOURISME

TRESORERIE : F. Stock, rue de la Victoire, 219. Tél. 37.37.88. C.C.P. 1472.12
SECRETARIAT : Robert Porta, rue Potagère, 69, Bruxelles. Tél. : 18.21.44.

Les articles n'engagent que leurs auteurs.

LE DÉRAILLEUR EST-IL UN LEURRE ?

Voilà une sotte question, direz-vous. Tout le monde, aujourd'hui, est convaincu de la nécessité d'avoir plusieurs vitesses à sa disposition.

A ses débuts le dérailleur ne s'adressait qu'aux cyclistes ordinaires et les coureurs regardaient ce nouvel accessoire d'un œil dédaigneux.

Que n'ont-ils continué à le faire !

Du moment ou il a été adopté en course, les fabricants ont presque exclusivement orienté leurs fabrications vers des buts essentiellement sportifs, et actuellement sur dix vélos, il y en a neuf équipés avec une roue libre 16-18-20, ou encore 18-20-22.

Conjuguée avec un plateau avant de 46 dents, cela fait donc environ un mètre d'écart entre la petite et la grande vitesse, chiffre nettement insuffisant pour un cycliste de force moyenne.

Les monteurs de cycles ont emboité le pas avec un ensemble touchant, et ont adopté la solution de facilité qui consiste à imposer à la clientèle néophyte des développements peu appropriés. Indolence compréhensible, les roues libres à grand écart sont difficiles à trouver, et comme cela n'importe quel dérailleur fonctionne sans ennuis, sans nécessiter un réglage soigné.

Le moyeu à trois vitesses, le précurseur de la polymultiplication, procure environ 20 % d'écart, ce qui pour l'exemple choisi, donnerait 2 mètres.

L'argument favori des partisans du dérailleur, c'est le libre choix des différentes vitesses, chose qui n'est pas permise par le moyeu 3 vitesses, où un rapport fixe existe entre les différentes vitesses.

Pourtant, dans la pratique, nous constatons que le dérailleur, aux possibilté illimitées, est, dans bien des cas, dépassé par son prédécesseur.

Nous devons réagir avec vigueur contre cet état de choses, et obtenir des constructeurs et des vendeurs, le matériel adapté au cyclotourisme.

Quant aux monteurs de cycles, il faut secouer leur inertie, et exiger le montage sur nos machines du matériel approprié.

Comment établir une gamme de vitesses ? D'abord déterminer le plus petit développement, car c'est lui qui limitera notre aptitude à gravir les côtes.

Si nous adoptons 3,35 mètres pour celui-ci, et en prenant 25 % d'écart, nous obtiendrons 3,35 — 4,30 — 5,25 et 6,70 avec 4 dentures. Pour le 3 vitesses nous avons presque 2 mètres d'écart, pour le 4 vitesses 3,35 mètres, le double du développement initial.

L'histoire du double plateau avant a beaucoup de similitudes avec celle du dérailleur. Pendant des années, les cyclos ont roulé avec 15 à 20 dents de différence. Depuis l'an passé on a adopté le couple de pédalier avec deux dents d'écart !

Résultat : dans quelques années il n'y aura plus sur

le marché que des doubles plateaux de ce genre, comme actuellement pour le dérailleur arrière.

N'hésitez pas à choisir 28 dents pour le petit plateau. Conjugué avec les développements précédents, on obtient dans le cas du 4 vitesses :

6,70 — 5,25 — 4,30 — 3,35
4,10 — 3,15 — 2,55 — 2,00

Avec un 3 vitesses 6,70 et 4,10 mètres sont éliminés.

Et c'est comme cela que vous pourrez vaincre avec le sourire, les trois redoudables ennemis du cycliste :

« *La Côte, le Vent, l'Age* »

Ce que je vous souhaite cordialement.

La Vétéran.

Assemblée mensuelle du lundi 4 juillet 1949

Nous vous prions d'assister à l'assemblée mensuelle qui aura lieu le LUNDI 4 JUILLET 1949, à 20 h. 15', précises, au local : « *ELBERG-BOURSE* », rue du Marché-aux-Poulets, 35, Bruxelles, avec l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du Procès-verbal de l'assemblée mensuelle du mardi 7 juin 1949 ;
2. Présentation et admission de nouveaux membres ;
3. Divers ;
4. Projection de beaux films obligeamment prêtés par l'Office de Tourisme Français :
   a) *Autour d'un film de montagne ;*
   b) *Une Chasse en Afrique Equatoriale Française ;*
   c) *La Pelote Basque.*

Le Comité se réunira au secrétariat, rue Potagère, 69. à Saint-Josse, le jeudi 28 juillet 1949, à 20 h. 30'.

Le Comité se réunira une seconde fois au secrétariat, le jeudi 23 juin 1949, à 20 h. 30'.

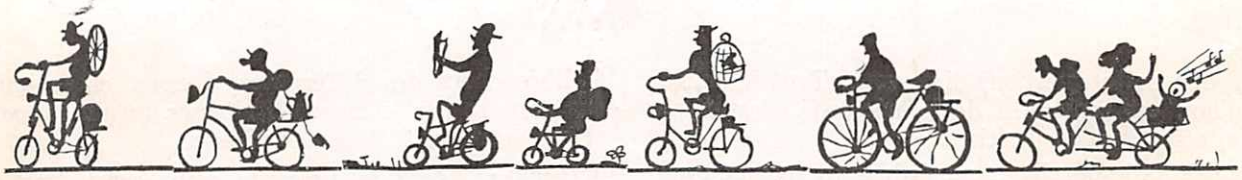

Excursions cyclistes dominicales

Dimanche 3 juillet 1949. — Réunion à 8 h., Carrefour du Boulevard Saint-Michel et de l'avenue de Tervueren, Stockel, Ophem, Sterrebeek, Voskapel, Humelghem, Lemmeken, Bulsom, Bergsheide, Schiplaaken (pique-nique, repos, jeux) ; Elewyt, Eppeghem, Pont-Brûlé, Château de Schiplaaken, Château de Borgh, Koningsloo, Heembeek. Dislocation *Au Jardin d'Amour*. 60 kms. Pilote : M. R. De Bock.

Dimanche 10 juillet 1949. — « *La Vallée de la Lasne* » « *Cyclopromenade* ». — Réunion à 8 h., Entrée du Bois de la Cambre (avenue Louise), Waterloo, Plancenoit (repos à la source de la Lasne) ; Couture Saint-Germain, Lasne-Chapelle-Saint-Lambert, Rixensart (Pique-nique) ; Rosières, Tombeek, Terlaenen, Rhode-Sainte-Agathe (repos au confluent de la Lasne) ; Loonbeek, Duysbourg, Vossem (dislocation « *In het Canon* »), Tervueren, Bruxelles. 80 kms. Pilote : M. M. Carels.

N.-B. — Cette excursion sera dédoublée aux endroits difficiles. Pilote : M. G. Huyskens.

Dimanche 17 juillet 1949. — Réunion à 8 h., Entrée du Bois de la Cambre (Avenue Louise), N.-D.-au-Bois, Overyssche, Tombeek, Wavre, Chaumont-Gistoux (pique-nique) ; Bonlez, Bas-Bonlez, Biez, Grez-Doiceau, Archenne, Ottenbourg, Tombeek, Overyssche, N.-D.-au-Bois, Bruxelles. 80 kms. Pilote : M. G. Mathieu.

Jeudi 21 juillet 1949. — « *L'Abbaye de Cambron-Casteau* ». — Réunion à 8 h., place Bara (Midi), La Roue, Hal, Enghien (repos) ; Silly (moulin), Ath (pique-nique, visite de la ville), Ruines de l'Abbaye de Cambron-Casteau (visite), Soignies, Braine-le-Comte (repos) ; Ronquières, le canal par Hal, Bruxelles. 100 kms. Pilote : M. E. Mathieu.

Dimanche 24 juillet 1949. — « *Cyclopromenade* ». — Réunion à 7 h. 15', entrée du Bois de la Cambre (avenue Louise), par monts et par vaux via Culot, Bois du Foriest, Haut-Ittre, Ferme Desmet, Chapelle du Bon Dieu qui craque, Ferme de la Tournette, Haute Masville, Drève du Château de La Rocq, Feluy, Ronquières (Pique-nique) ; Samme, Clabecq, Braine-le-Château (repos) ; Bois de Hal, Espinette Centrale, Bruxelles. 100 kms.
Pilote : M. R. Habran.

Dimanche 31 juillet 1949. — Réunion à 7 h. 45', place Simonis, Assche, Mazenzele, Termonde (repos) ; les bords de l'Escaut par Castel et Drijgoten (pique-nique) ; traversée de l'Escaut en bac, Weert, le vieil Escaut, Château de Bornhem, Bornhem, Ancienne Abbaye de Saint Bernard, Mariekerke, Saint Amand (repos, visite au Tombeau de Verhaeren) ; Briel, Buggenhout, Merchtem, Meysse (repos au *Café Napoléon*) ; Bruxelles. 95 kms.
Pilote : M. R. Porta.

POUR LES CAMPEURS. — *Samedi 2 juillet 1949.* — Réunion à 15 h., place Général Meiser, Camp à Schiplaaken. Pilote : M. R. Mayné.

Pour les autres Week-End de juillet : Camps à Gaillemarde.

NYCTOCYCLADE. — *Jeudi 14 juillet 1949.* — Réunion à 20 h., entrée du Bois de la Cambre (avenue Louise). Promenade en Forêt de Soignes vers la Ferme du Comte de Flandre. 30 kms. Pilote : M. M. Carels.

VOYAGE DE L'ASSOMPTION (*Projet*).

Premier départ. — Vendredi 12 août 1949. Réunion à 19 h., place Anneessens, Louvain, Tirlemont, Saint-Trond, Liége. 100 kms. Logement mis à notre disposition. Se munir d'un matériel de couchage (matelas pneumatique, sac de couchage).
Pilote : M. R. Mayné.

Deuxième départ. — Samedi 13 août 1949. — Réunion à 8 h., porte de Tervueren, Wavre, Grez-Doiceau, Jodoigne, Hannut, Omal, Limont, Voroux-Goreux, Grace-Berleur, Liége. 100 kms. Logement à l'hôtel ou à la salle mise à notre disposition.
Pilote : M. R. Jacobs.

Troisième départ. — Samedi 13 août 1949. — Réunion à 7 h. 15', précises, gare du Nord, départ en chemin de fer pour Waremme. Jonction avec le groupe du premier départ. Excursion dans la Vallée du Geer. 90 kms. Logement à Liége à l'hôtel ou à la salle mise à notre disposition. Pilotes : MM. G. Huyskens et R. Mayné.

Quatrième départ. — Samedi 13 août 1949. — « *Randonnée* ». — Réunion à 13 h. 30', place Général Meiser, Louvain, Tirlemont, Saint-Trond, Liége. 100 kms. Logement à l'hôtel ou à la salle mise à notre disposition.
Pilote : M. P. Burggraeve.

Cinquième départ. — Dimanche 14 août 1949. — Réunion à 6 h. 30', Gare du Nord, départ en chemin de fer pour Liége. Jonction avec les groupes partis la veille. Visite des Usines d'Ougrée Marihaye (pique-nique) ; Après-midi, excursion à la Roche Aux Faucons. 50 kms. Logement à Liége à l'hôtel ou à la salle mise à notre disposition.
Pilotes : MM. R. Porta et R. Mayné.

Lundi 15 août 1949. — Excursion A. — Excursion de 70 kms sur le Plateau de Herve. Retour en chemin de fer.
Pilote : M. R. Mayné.

Excursion B. — Retour à Bruxelles par la route par les châteaux de la Mehaigne, Perwez, Wavre, Bruxelles. 110 kms.
Pilote : M. R. Porta.

N.-B. — Le prix du voyage est à établir selon le barême ci-après : chemin de fer Bruxelles-Waremme et retour de Liége, vélo compris : 135 frs ; chemin de fer Bruxelles-Liége aller et retour : 145 frs ; hôtel à Liége, demi-pension comprenant : Dîner, logement et petit déjeuner, pourboire compris : environ 125 frs, par jour. Taxe pour le dortoir : 10 frs par nuit.

Dernier délai d'inscription : lundi 1er août 1949. (Irrévocablement).

QUOIT-TENNIS

LA MARQUE

Les points se comptent 1, 2, 3, etc.. Ils sont faits sur les fautes ci-devant énoncées, par l'équipe qui a le service. Si ces fautes sont le fait de l'équipe servante, l'équipe adverse ne compte pas de point mais gagne le service.

L'équipe qui totalise la première 15 points gagne la manche.

A la fin de chaque manche, les adversaires changeront de coté du jeu. Une différence de deux points au moins doit, à chaque manche séparer les deux équipes. A la troisième manche éventuelle d'une partie, les joueurs

changeront de camp, quand une des équipes aura atteint 8 points.

ARBITRAGE

L'autorité de l'arbitre est absolue et toutes ses décisions sont sans appel. L'arbitre a le droit de déclarer forfaite toute équipe qui refuserait de jouer, ne se soumettrait pas à ses décisions, ou qui ne serait pas en jeu cinq minutes après le commandement de commencer.

L'arbitre procède, par tirage au sort, à la désignation de l'équipe qui aura l'avantage du choix du terrain, l'autre ayant la première livrée. L'équipe gagnant le toss peut préférer la première livrée dans quel cas c'est l'autre équipe qui choisit son coté du court.

Fin.

CONCOURS PHOTOGRAPHIQUE

REGLEMENT.

ARTICLE PREMIER. — Les membres du cercle sont seuls admis à participer à ce concours.

ART. 2. — Les photographies devront obligatoirement être prises dans le courant de l'année au cours d'excursions cyclistes ou pédestres.

ART. 3. — Le concours s'ouvrira le *dimanche 3 juillet et se clôturera* le *dimanche 27 novembre 1949.*

ART. 4. — *Seront admises les épreuves du format 6 × 9 au format 9 × 12,* telles que : groupes, scènes de rue, vues sportives, paysages, marines, panoramas, vues de ville, coins pittoresques, monuments, architectures, à l'exclusion des intérieurs et des natures mortes.

ART. 5. — Les concurrents peuvent soumettre 12 épreuves ou moins, pourvu qu'elles soient conformes aux conditions requises par les articles 2, 3, et 4.

ART. 6. — Les épreuves seront adresses à M. R. Porta, 69, rue Potagère à Saint-Josse-ten-Noode au plus tard le 15 décembre 1949 et devront porter au verso :

1. La date et le lieu de prise de vue. — Ex. 12 juin Thuin.

2. Une devise (la même sur tous les envois, surtout pas de noms).

ART. 7. — Une seule épreuve par concurrent sera primée. Les épreuves primées resteront la propriété du cercle.

ART. 8. — Un prix spécial récompensera le lauréat qui aura produit le plus beau groupe, permettant d'augmenter les archives photographiques du cercle.

ART. 9. — Un jury composé de MM. Henry De Nies, Emile Petit, Georges Mathieu et Robert Porta, examinera les épreuves au cours d'une réunion convoquée spécialement à cet effet.

ART. 10. — De nombreux prix récompenseront les lauréats de ce concours et seront remis au cours de l'assemblée mensuelle de janvier 1950.

ÉCHOS

DATES A RETENIR. — Retenez dès à présent pour vous et vos amis les dates suivantes : dimanche 28 août : *Notre fête champêtre ;* dimanche 25 septembre : *Brevet et Critérium F.B.C.*

CANDIDATURES. — Depuis le premier janvier nous avons reçus les candidatures suivantes : M. Léon Devos, 13, rue du Cygne, Bruxelles ; M. Georges Wargnies, 60, rue du Pont-Neuf, Bruxelles ; M. Claude Jacobs, 89, rue Beckers, Bruxelles ; M. et Mme Eugène Van Loey, 51, rue du Billard, Bruxelles ; Mme Robert Mayné, 23, avenue de la Basilique, Berchem ; M. René Caby, 49, avenue de l'Indépendance Belge, Bruxelles ; M. Modeste Endels, 2045, chaussée de Wavre, Bruxelles ; M. et Mme Roger Sevens, 50, rue Rossini, Bruxelles ; M. Jacques Maus, 32, avenue Eugène Demolder, Bruxelles.

OISEAU BLEU · CYCLES STRAGIER · CAMILLE

CYCLOTOURISTES ET TANDEMISTES
CONSULTEZ AVANT TOUT ACHAT
C. STRAGIER
RUE ANTOINE DANSAERT, 154, BRUXELLES
Téléphone : 11.99.23.
CONSTRUCTEUR SPECIALISTE
DE CYCLES ET TANDEMS SUR MESURE
Remise spéciale aux membres du Cercle Pégase.

Imp. Reynaert-Van Deun, rue Frœbel, 9, Brux. — Tél. 12.78.05